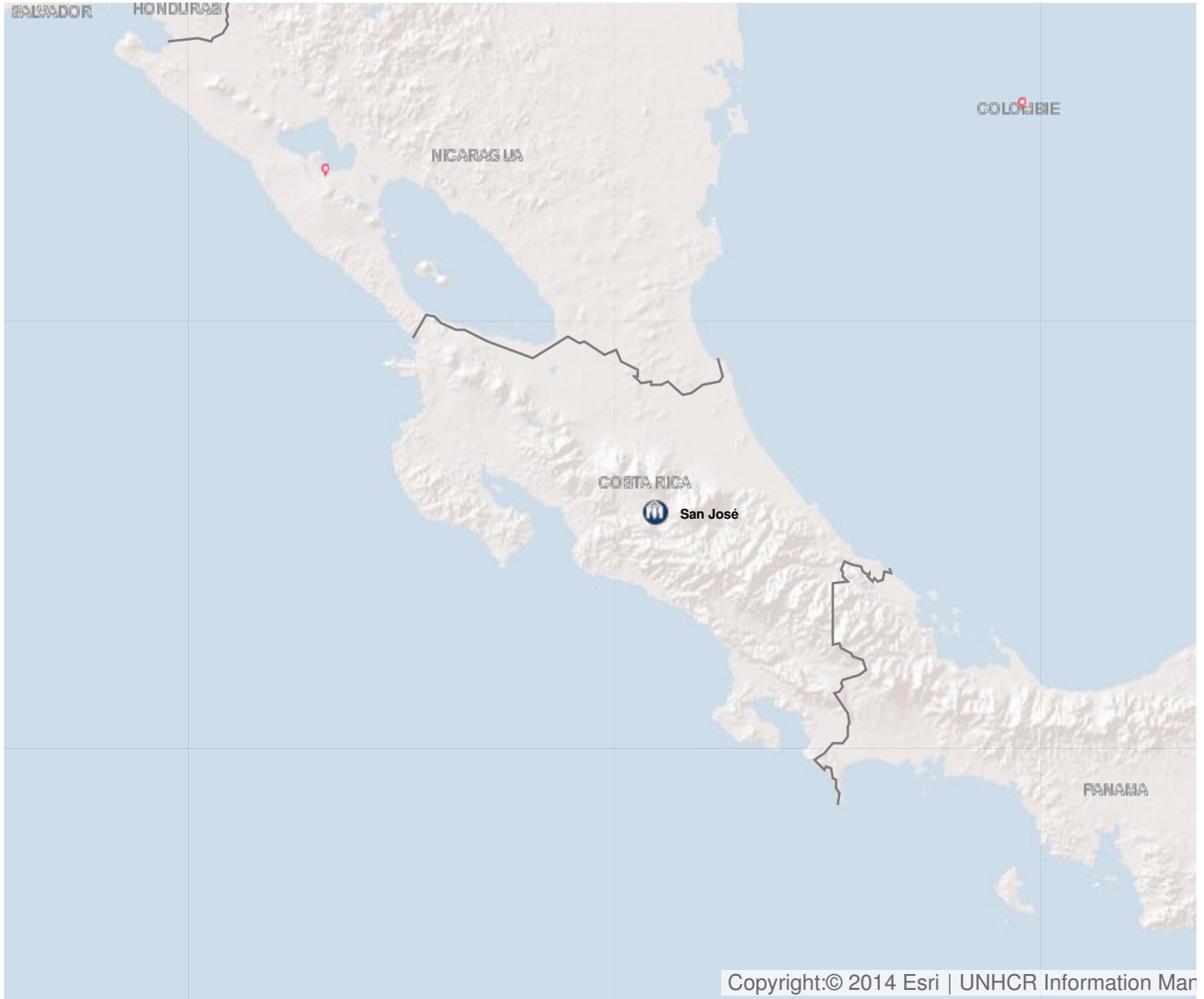


Résumé du plan 2017

Généré le 24/2/2017

Opération: Costa Rica



Personnes relevant de la compétence du HCR

- **63%** EN **2015**

2015

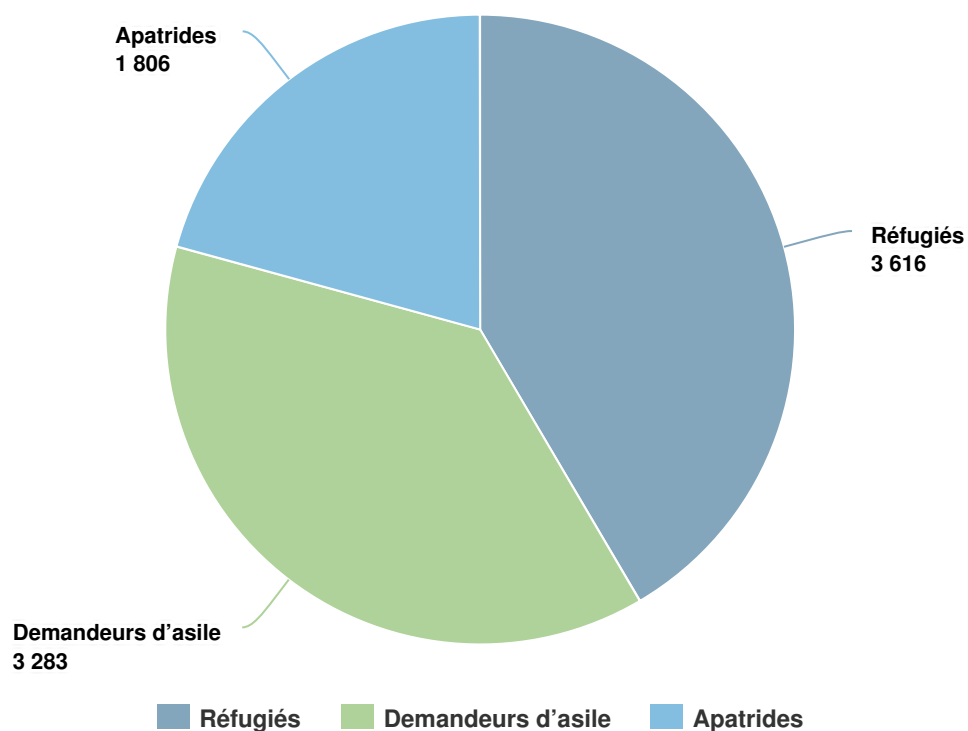
8,705

2014

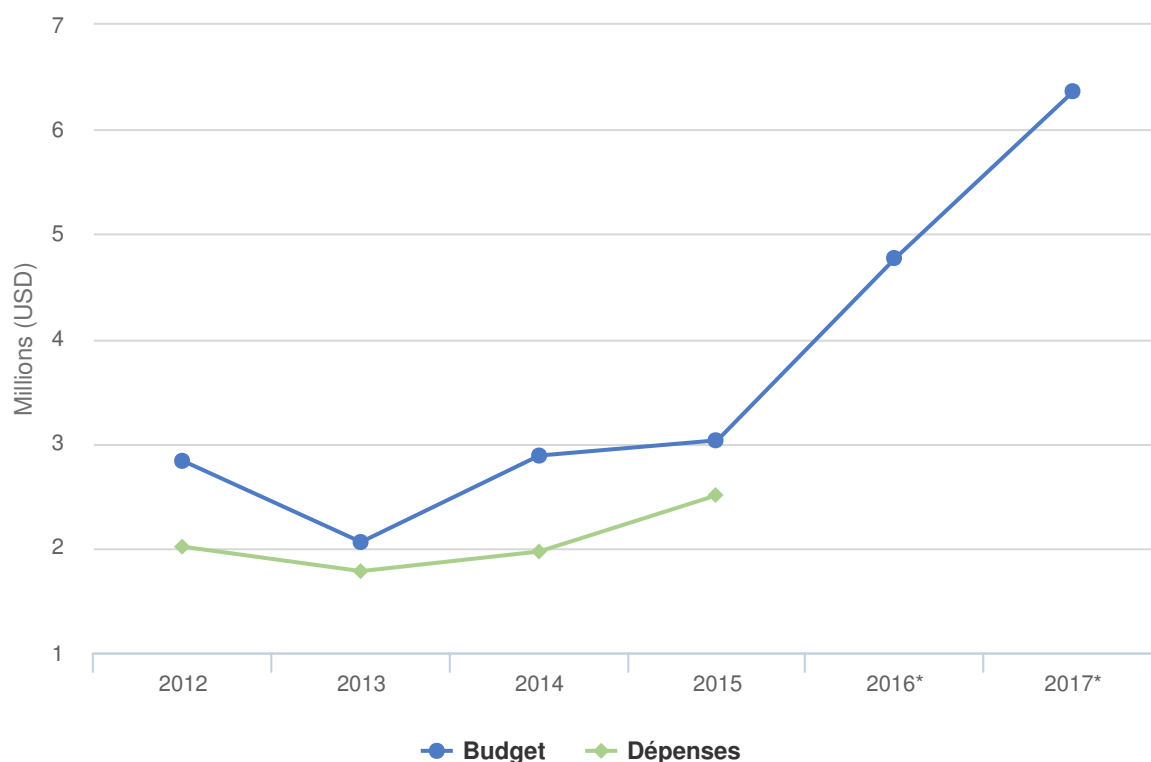
23,718

2013

21,185



Budgets et Dépenses - Costa Rica



Chiffres clés pour 2017

- 2 000 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des conseils sur les possibilités du marché du travail
- 500 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des conseils sur les opportunités liées au secteur du commerce
- 480 personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées dans des services de placement
- 120 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des allocations en espèces pour créer leur entreprise
- 100% du soutien aux capacités sera fourni au personnel gouvernemental chargé de la détermination du statut de réfugié
- 90 jours : le délai moyen écoulé entre l'entretien préliminaire et la notification de la décision de première instance sera ramené à 90 jours d'ici à fin 2017
- 100% de la méthodologie de profilage sera définie et disponible (pour l'éradication de l'apatridie)
- 2 000 personnes relevant de la compétence du HCR pourront obtenir des documents d'identité

Environnement de travail

Le Costa Rica doit traiter toujours plus de demandes de détermination du statut de réfugié (DSR), car c'est le pays de destination d'un nombre croissant de réfugiés originaires du Triangle du Nord de l'Amérique centrale (Triangle nord) et de la République bolivarienne du Venezuela, ainsi que de demandeurs d'asile colombiens qui arrivent régulièrement. De plus, il est devenu un pays de transit pour les mouvements migratoires mixtes d'individus se dirigeant plus au Nord, dont certains peuvent demander l'asile dans le pays. Un accord de transfert de protection a été établi pour accueillir près de 400 personnes originaires du Triangle nord qui sont en transit, dans l'attente d'une réinstallation dans des pays tiers en 2017. Selon les tendances actuelles et sur la base de projections prudentes, quelque 5 000 nouveaux demandeurs d'asile sont attendus en 2017, même si des nombres plus élevés ne sont

pas à exclure. Avec un taux de reconnaissance moyen d'environ 30 pour cent, au moins 6 700 individus devraient obtenir le statut de réfugié, portant le total estimé à 15 000 personnes relevant de la compétence du HCR.

Le Gouvernement costaricain fournit un cadre juridique complet pour avoir accès aux procédures de détermination du statut de réfugié et il accorde aux réfugiés et aux demandeurs d'asile le droit de travailler dans le pays. Néanmoins, les documents d'identité sont relativement onéreux et les délais de reconnaissance restent un obstacle. Le Gouvernement autorise aussi les enfants réfugiés âgés de moins de 18 ans à bénéficier des services éducatifs et des soins de santé.

Principales priorités

Le HCR collaborera avec le Gouvernement costaricain pour garantir des procédures de détermination du statut de réfugié de qualité et l'intégration locale des réfugiés, ainsi que pour honorer l'engagement d'éliminer l'apatridie d'ici à 2024. La stratégie globale de protection et de solutions durables 2016-2018 est guidée par la Déclaration et le Plan d'action du Brésil 2014. Les principaux axes de la stratégie sont les suivants : améliorer la détermination du statut de réfugié par le biais de l'initiative sur l'assurance qualité ; mener une surveillance aux frontières ; répondre aux flux migratoires mixtes ; faciliter l'intégration locale des personnes relevant de la compétence du HCR en leur donnant accès aux programmes nationaux et en appliquant l'initiative « Vivre l'intégration » en matière de moyens de subsistance et le modèle de progression ; et mettre en œuvre le programme d'élimination du risque d'apatridie, par un partenariat avec le Gouvernement pour s'attaquer à l'enregistrement insuffisant des naissances chez les travailleurs migrants transnationaux et les populations autochtones.

Le bureau du HCR au Costa Rica a aidé le Service des réfugiés et le Tribunal administratif des migrations à rattraper le retard excessif résultant du nombre croissant de demandes d'asile – une tendance qui devrait se poursuivre en 2017 compte tenu du gel des recrutements décidé par le Gouvernement – en déployant de nouveaux responsables des décisions sur l'asile. En 2017, le HCR devra continuer à soutenir les activités du Gouvernement costaricain pour régler ces problèmes, au moins pendant le premier semestre, et pour continuer de consolider les procédures de détermination du statut de réfugié par le biais de l'initiative sur l'assurance qualité, si un financement supplémentaire est alloué à l'opération. Dans le domaine des moyens de subsistance et avec le financement actuel, l'opération ne pourra s'occuper que des cas les plus vulnérables. Si un financement est disponible, l'opération sera en mesure de répondre aux besoins de l'ensemble des cas vulnérables. L'accord de transfert de protection dans sa phase pilote a été complété en 2016. Pour la poursuite de l'accord en 2017, un financement supplémentaire est nécessaire afin que l'opération puisse répondre aux besoins en protection des personnes relevant de la compétence du HCR originaires des pays du Triangle nord. Le HCR est parvenu à appliquer avec succès le projet des *Chiriticós* pour corriger le sous-enregistrement des naissances et le manque de documents prouvant la nationalité des communautés Ngöbe et Buglé dans les zones méridionales du Costa Rica. Si un financement additionnel était disponible, le projet pourrait être étendu à des cantons supplémentaires dans la région septentrionale, pour desservir d'autres populations vulnérables installées le long de la frontière, qui risquent peut-être l'apatridie.
